Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 17 Rajab 1444
8 Février 2023

N° 17

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **308**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **309**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **312**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **312**
Avis aux créanciers..... **316**
Convocations
Sociétés anonymes **317**
Autres sociétés **318**
Divers
Avis au public..... **318**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Cap Oblig Sicav **319**
Bilan de la Sicav Security **321**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES MATERIAUX ET DECORS

STE SIDAR

S.A au capital de 363.000 Dinars

Siège social : Rue Okba Ibn Nafaa, Gremda Km 9, 3074 Sfax

Matricule fiscal : 1566440W

Selon le procès-verbal du premier Conseil d'administration du 25 octobre 2022 inscrit à la recette des finances Route el Ain Sfax en date du 28 novembre 2022 sous le numéro 22704462 Reçu M060121. Et il a déposé une copie au registre national des entreprises le 29/11/2022 quittance n°2022P68965865.

Les membres du conseil d'administration décident de nommer Mme Ameni Kallel, CIN : 11036661, en tant que Président Directeur Général.

2023X00171SANB2

BIZERTE CAP3000 SA

Société anonyme

Au capital social de 22.500.000

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac Tunis

Registre de commerce : N°B2427432006

MF : 961305/L

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration de la société Bizerte CAP3000 réuni le 13 janvier 2023 et enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac le 31/01/2023 sous le n°9611784 quittance n°M014081 et déposé au service RNE le 02/02/2023 sous le numéro 202336541.

Il a été décidé ce qui suit :

Renouvellement de la nomination de monsieur Mohamed Seifallah Hababou Président Directeur Général de la société.

2023400257SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital social de 20 000 000 DT à 25 000 000 DT

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A au capital de 20 000 000 DT

24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - Tunis

Identifiant Unique : N°1121936X

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2022, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 29/11/2022 sous le n° 22703779, quittance n°94528 déposé à titre provisoire au Registre National des Entreprises le 01/12/2022 sous le n° AC011652022, et suivant la déclaration de souscription et de versement enregistrée à la recette des finances Nelson Mandela le 13/01/2023, sous le n°23800188, quittance n°3681 ainsi que la liste des souscripteurs et état de versement enregistré à la même date à la recette des finances Nelson Mandela, sous le n°23800187, quittance n°3688, l'augmentation du capital social en numéraire a été valablement réalisée par la souscription de 5 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de un (01) dinar chacune et la libération de cinq millions dinars (5 000 000 dinars). Le capital social est porté ainsi à vingt-cinq millions de dinars (25 000 000 DT) et l'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

Un exemplaire du procès-verbal, de la déclaration de souscription et de versement et de la liste des souscripteurs et état de versement, cités ci-dessus, ont été déposés au Registre National des Entreprises, le 27/01/2023 sous le n°202331315.

2023400259SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution et Distribution des fonds restants

Suite à la liquidation de la SOCIETE OMRI QUINCAILLERIE EN GROS - Sarl

Capital : 5.000 DT

Siège social : Rue de Monastir n°18 - Hammam Sousse 4011

Matricule fiscal : 1541991 RAM 000

Monsieur Ameur El Omri, déclare en sa qualité de liquidateur de la SOCIETE OMRI QUINCAILLERIE EN GROS Sarl en vertu du PV de dissolution de la société du 15/8/2021 enregistré à la Recette des Finances d'Enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 9/9/2021 sous le numéro 21502874 et conformément à la décision de l'assemblée générale du 9/9/2021 enregistrée à la recette des finances d'Enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 10/9/2021 sous le numéro 21802885 tels que déposée au Centre RNE sous le numéro 202188924 le 13/9/2021, que les fonds restants consentis par PV sont de l'ordre de -29938,161 DT et ce déficit sera résorbé par les fonds propres des associés dans un délai de 90 jours à compter de la date de la présente publication.

Toute personne intéressée peut faire opposition avant l'expiration du délai indiqué ci-dessus.

Cet avis a été publié aux journaux : "La Presse" p. 13 et "Essahafa" p.19 en date du 15/9/2021.

2023S00153SRLB2

Remplacement du premier gérant

Et nomination d'un deuxième gérant

EMS RASSAS

SARL au capital social de 60.000 D

Siège social : 33 Bis Avenue Charles Nicolle, le Belvédère - 1082 Tunis

RNE : 0578841 R

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 26

Janvier 2023 enregistré le 27 Janvier 2023 à la recette des finances de cité Mahrajène quittance n°6599 enregistrement n°23800459, dont un original a été déposé au registre national des entreprises en date du 02 Février 2023 sous le numéro 202336426 les associés de la société EMS RASSAS (MF 578841RAM) ont décidé ce qui suit :

1/ Nomination de Mme Soukeina RASSAS premier gérant de la société EMS RAS SAS SARL et Directrice de l'école ESMOD TUNIS,

2/ Nomination de Mme Leila RASSAS deuxième gérant de la société EMS RASSAS SARL.

2023400258SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié rédigé le 21/01/2023 et enregistré à la recette des finances de Ras Jebel le 02/02/2023 n° de quittance M010024 monsieur Mohamed ben Hédi Nacef cin 01360027 ayant le matricule fiscal 000/C/N/250200/X a fait une donation au profit de sa fille Sabrine Nacef cin 08996058 leur adresse 50 rue Marrakech Rafraf Bizerte le fonds de commerce d'un restaurant appelé «la croisette» sis à avenue Montazah 07 novembre Rafraf plage Ras Jebel Bizerte avec tous les composants matériels et immatériels.

Toute opposition est adressée dans les délais juridiques à l'étude de maître Tarek Jelassi sis à 11 rue Okba Ibn Nafaa Ras Jebel Bizerte.

La publication a été faite au journal Echourouk du 3/02/2023.

2023T00119FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi en date du 11 octobre 2022 et enregistré à la recette des finances de Rue Tarek Ibn Ziad - Bizerte le 13 octobre 2022 Quittance n°MO80404 et Enregistrement n°22204520 Monsieur Mustapha Belkahia demeurant 320 Rue Nelson Mandela à El bhira/ Ain Meriem Bizerte a vendu à Monsieur Lotfi Taleb demeurant 07 Rue Sidi Anen à Bizerte le fonds de commerce exploité par lui dans le local sis 69 Boulevard Hassen Nouri Bizerte avec tous ses éléments matériels et immatériels, et inscrit au registre national des entreprises / identifiant unique 0093665A.

Les oppositions doivent être effectuées entre les mains du vendeur à son adresse dans les vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT étant observé que le présent avis a été inséré sur les colonnes des journaux "Alchourouk" paru le 21 octobre 2022 page 31 et "Le Quotidien" paru le 22 octobre 2022 page 11.

2023T00120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes du contrat de vente en date du 13/01/2023 et défini par la signature de celui-ci dans la commune de Midoun Djerba le 13/01/2023 et enregistré à la recette de Médenine sous le numéro M005663 le 16/01/2023M. Ali Ben Abdeallah Ben Arbi Dbara carte d'identité nationale numéro 08632614 délivrée le 17/10/2019 et demeurant au 25 route Ibn Rachiq Médenine Sud, vend à M. Naser Ben Mohamed Ben Hedia carte d'identité nationale numéro 03572739 délivrée le 5/3/2019 et demeurant à la route de Aghir Midoun Dejrba.

Tout l'actif commercial avec ses éléments physiques et moraux qui représenté un magasin commercial aménagé restaurant pour la vente de snacks et l'objet sur la rue El Horreya, route Houmt Souk à 1Km de Midoun ; Djerba.

Et en application de l'article 190 et ce qui suit du code commercial. Les deux parties ont désigné le lieu de communication choisi pour Maître Mabourk Katar, l'avocat à l'appel à Médenine pour recevoir les oppositions concernant les dettes qui peuvent apparaître liées au bien commercial objet de la vente dans un délai maximum de vingt jours à compter de la délivrance de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Al chourouk le 26/01/2023.

2023R00259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Klibia le 01/02/2023, sous le n°23200348 quittance n°M008432 Mr Jamel Ghfiri a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Pizzeria et pâtisserie sis carrefour 1er Juin avenue Martyrs Keliba Nabeul à Mr Mohamed Ben Maki.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocate Dalila Khazraoui à son bureau sis au 20 avenue de l'environnement Menzel Temim Nabeul dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 4/02/2023.

2023R00285FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un ASSP daté du 18/01/2023 enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 23/01/2022 sous le n°23200518 Société Nabiha Bio Santé SUARL MF : 1258097K représentée par sa gérante Madame Nabiha El Ayachi sis à 133 avenue Louis Braille Cité El Khadra Tunis a

vendu à la Société WCT SERVICES société à responsabilité limitée en cours de constitution par son gérant Monsieur Wassim Chairat, la totalité d'un fonds de commerce lui appartenant destiné à la vente des produits parapharmaceutiques en détail, sis au 133 Avenue Louis Braille Cité el Khadra Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels pour un prix total de cinquante milles dinars (50.000 Dt).

Les oppositions sont recevables entre les mains de la vendeuse dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de la présente annonce au JORT.

Une copie de cette annonce a été insérée dans le journal le Quotidien du 3/2/2023.

2023R00291FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé; enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 30/01/2023 sous le n°23200107 (quittance M003750) Madame Souaad Ben Ibrahim; titulaire de la carte d'identité n° 06325724 demeurant à Bouargoub a vendu à Madame Hanene Amaaili ; titulaire de la carte d'identité n°06407499 demeurant à Bouargoub la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à Bouargoub utilisé salon de thé.

Les oppositions doivent être déposées au bureau de Maître Atidel Messoud sis à l'avenue Mohamed 5 immeuble Jamila Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Il a été publié au journal Echourouk du 3/2/2023.

2023R00293FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé; enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzelfa le 14/02/2020 sous le n°20200178 (quittance M005543) Monsieur Hédi Ben Mohamed Ben Ahmed Elmsakni ; titulaire de la carte d'identité n°01834640 demeurant à Menzel Bouzelfa a vendu à Monsieur kais ben Amar ben Ahmed Amri; titulaire de la carte d'identité n°06377333 demeurant à Menzel Bouzelfa la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à Menzel Bouzelfa utilisé pour électroménager.

Les oppositions doivent être déposées au bureau de Maître Atidel Messoud sis à l'avenue Mohamed 5 immeuble Jamila Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Il a été publié au journal Echourouk du 3/2/2023.

2023R00294FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation rédigé le 23 janvier 2023 par les deux notaires Mohamed Nader Maaloul et Trabelsi Mhamed enregistré à la Rf Gremda le 30 janvier 2023 n°M008563 Nouri Trabelsi CIN 01287844 domicilé n°58 Gremda Sfax a donné au profit de ses fils Mohamed CIN 11002464 Firas CIN 11004539 et Hamza CIN 11157808 leur domicile est le même que leurs père à part égale la totalité de la nue-propriété du fonds de commerce qui consiste en un café catégorie1 situé à la rue de la Liberté Gremda Sfax 3042 Sfax identifiant unique 0538694C.

Les oppositions seront reçues au bureau du notaire Mohamed Nader Maaloul situé à la Route de Gremda Km 6 Résidence Lina Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication est faite dans le journal «Echourouk» page 30 et le journal «Assabah» page 13 les deux datés le 02 février 2023.

2023X00163FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/01/2023 enregistré à la recette des finances de Diar El Wafa Sfax 24/01/2023 sous le n° d'enregistrement 23200469, quittance n°9731, Sté MEDICOPHARM matricule n°1149020E dont le gérant Mr Walid Abdelmoula a vendu la totalité du fonds de commerce exploité entant que vente de produits parapharmaceutiques sis à la rue des Martyrs immeuble Palmarium 3027 Sfax avec ses éléments corporels et incorporels à PARA CHOURA matricule n°1798937F dont la gérante Mme Manel Chabchoub ép CHOURA.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de maître Salma Krichen avocat 27 rue Aboulkassem Chèbbi immeuble Ellyssa Centre 4ern étage appar N° 410 Sfax dans un délai de 20 jours daté de la parution de présent avis au journal officiel de le République Tunisienne.

Les parties ont élu leur domicile chez leur avocat.

Ce présent avis est paru au journal "ESSABEH" du 28/01/2023 n°23559 année 72.

2023X00170FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la Recette des finances Douar Hicher le 31/01/2023 sous le n°23200242 quittance n°M007729, Mr Mohamed Bouanen, CIN n° 00330714 du 01/6/2019, a vendu à Mr Naoufel Bougrira, CIN n°07354151 du 25/12/2012, tout le fonds de Commerce sis à : Cité Khaled Ibn Elwalid, Mannouba - avec tous ses éléments matériels et immatériels et ce pour l'exercice de l'activité de boulangerie et pâtisserie

Les oppositions sont faites dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT à l'adresse du Fonds de commerce susmentionné.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 04/02/2003

2023400256FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp enregistré à la recette des finances de la Goulette le 29/12/2022 quittance n° 154971, enregistrement n°22209469, Mme Salwa bent Mohamed Ben Abderrahmen, titulaire de la C.I.N n° 05451537 délivrée le 25/02/2017, a vendu la totalité du fonds de commerce, consistant en un magasin n° 01 sis au 20 avenue de l'environnement 2045 Aouina, à Mr. Foued ben Nawi Jallali, titulaire de la C.I.N n°14303272 délivrée le 20/10/2014.

Toute opposition à cette vente doit être signifiée au vendeur au magasin n°01 sis au 20 avenue de l'environnement 2045 l'Aouina dans un délai de 20 jours du dépôt de la publication au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 02/02/2023.

2023400260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 19/01/2023 enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine Tunis le 25/01/2023 suivant reçu n°23200340 et n° d'enregistrement M010505, Mr Samir Belkhadem a vendu à Mme Fadhila Gharsalli tout le fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles à usage de vente de viande, sis au local n°22 rue El Motanbi Cité el Mestiri Sidi Hassine Tunis. Cette vente a été publiée au journal Echourouk du 01/02/2023. Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur Mme Fadhila Gharsalli à l'adresse du fonds de commerce susmentionnée, et ce dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2023400263FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 12 janvier 2023 enregistré à la recette des finances La Marsa le 16 janvier 2023 (reçu numéro M8931, quittance numéro 23200337) Mr Béchir el Haj Nassr titulaire de la CIN 05428471 et patente numéro 1413949A demeurant au numéro 6 rue el Henddi Jabel el Khawi La Marsa a vendu à Mme Dalenda Smeoui agissant au compte de son frère Mehrez Sméoui par voie de procuration la totalité du fonds de commerce enregistré au RNE sous le numéro 1413949A exploité au local sis au rez-de-chaussée à l'angle de deux rues numéro 12 rue el hatharra et el ezdihhar numéro 2 -cité el ouness La Marsa. Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au Journal Officiel de République Tunisienne à l'adresse de Mr Mehrez Sméoui 8 rue Echouaraa la Marsa. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 28/01/2023.

2023400270FCCC2

Location gérance libre

Location-gérance

Suivant acte sous seing privé établi en date du 26 octobre 2022 et enregistré à la recette des finances du Palais de finances à Bizerte le 9 novembre 2022 Quittance n°M058270 Madame Kaouther CHAKROUN demeurant à la Route Ain Meriem Erraouebi Bizerte loue, à titre de location -gérance, à La Société "Pride School" représentée par Madame Rihab Saiidani demeurant 883 Rue Elwafa, Ain Meiem à Bizerte le fonds de commerce (consistant en une école primaire privée) exploité dans le local sis lotissement Nemri, la Route de Corniche, Bizerte avec tous ses éléments matériels et immatériels étant observé que le présent avis a été inséré sur les colonnes des journaux "ALCHOUROUK" paru le 22 Novembre 2022 page 22 et "Le Quotidien" paru le 22 Novembre 2022 page 30.

2023T00121FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite à un acte soussigné privé le 23 janvier 2023 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Jendouba le 24 janvier 2023 sous le numéro 23300397, quittance 8091. Mme Fatma Aichi Titulaire de la CIN 02560245 a loué le fonds de commerce sis à l'avenue de la Liberté Jendouba du Commerce des produits Alimentaires en Gros à la "Société Errezg de commerce", toutes suggestions doit être présentées au siège de la société errezg du commerce à cité ennacime Téboursouk dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce.

Il a été publié aux journaux Assabah et le Temps en date du 28/1/2023.

2023R00238FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30/01/2023, enregistré à la recette des finances Sidi Hssine le 31/01/2023 sous le n°23300418, quittance n°M012364 Monsieur Nasser Ben Bouzid Msahli Titulaire de la C.I.N n°07345616 a loué son Fonds de commerce situé à la Rue de frère Awled Hafouz n°2 Wadi Gueryana Hrairia Tunis à Société Sofiene pièces autos cette société est encours de constitution représentée par sa gérante madame Ines Ben Mohamed Jelassi titulaire de la C.I.N n°09174886. Toutes oppositions seront déposées chez Monsieur Nasser Ben Bouzid Msahli à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 4/02/2023.

2023400266FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Election d'un nouveau bureau du syndic

Suivant PV de l'assemblée constitutive daté le 4 décembre 2022 et enregistré à la recette des finances Hay Tadhamon le 15 décembre 2022 sous le n°22705099 quittance n°M0099247, il a été constitué le syndic :

Dénomination : Syndic Résidence Phenix.

Adresse : Jardin El Menzah2 - Ariana

Président : M.Balacé Jean-Claude

Trésorier : M.Gattouch Alaeddine.

Secrétaire Général : M.Chabchoub Kais.

Membres :

M.Ammar Slim

M.Nasri Nizai

M.Bayoudh Chaouki.

2023T00116APSF1

Election d'un Syndicat

Résidence Ezayatine Bloc G1 - G10

En vertu des décisions prises par l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires Suivant Acte sous seing privé en date du 14/9/2021 rédiger par les deux huissiers notaire Maître Mohamed Habib Ameri et Maître Rim Hamemi Inscrit au registre de Maître Mohamed Habib Ameri sous le n°5064 Folio 57 dont un exemplaire a été déposé à la municipalité de Soukra en date du 12/8/2022 avec un arrêté d'approbation en date du 10/01/2023.

Il a été constitué un syndicat des copropriétaires dont le siège social à rue Echikh Naiefar la Soukra Détaillé comme suit :

Mr Med Houssines Sayeh : Président

Mme Olfa Harzali : Vice-Présidente

Mme Houwada Daguechi : Trésorière

Mr Yaassine Akermi : Secrétaire Général.

2023R00292APSF1

Constitution d'un groupement de développement des femmes dans le secteur de l'agriculture de Midoun

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive enregistré à la recette des finances à Djerba Midoun. Reçu numéro M037126 à la date de 12 Mai 2022, il est constitué un groupement de développement des femmes.

Nom : Groupement de développement des femmes dans l'agriculture de Midoun.

Siège : Djerba Midoun

Zone d'intervention : Toute l'île de Djerba

Reçu d'autorisation numéro 05 à la date de 24 décembre 2021

Comité : la présidente : Najla Ben Khemis

Trésorière : Wafa Bouslama

Membres : Imen Bel Haj Ali; Nesrine Najda Ben Khemis ;

Marwa El Zidini : Salwa Amami.

2023X00164APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

"AMEN-BANK" société Anonyme siège social Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RNE n°0000221M, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Lotfi Ben Habib M'LAYAH, Titulaire de la CIN n°02855356 demeurant à 5 rue El Farazdak Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°84424 Sousse, parcelle n°2 située à Zaarma ouest Kalaa Kebira Sousse, d'une superficie totale de 193910 m², consistant en un terrain de deux parties :

Première partie : un terrain touristique d'une superficie de 5620 m² sur lequel est édifié un espace d'activité touristique, des gradins.

Deuxième partie : consistant en un terrain agricole d'une superficie de 188290 m², attenant à la partie touristique.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse 2 le 6/3/2023 à 9h.

Mise à prix :

Cinq million huit cent cinquante sept mille huit cent quatre vingt cinq Dinars (5.857.885.000 D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2023S00150VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Une vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir au palais de justice de Monastir le mercredi 15 mars 2023 à partir de 9 h du matin.

La partie poursuivante : Fethi Ben Hedi Ben Fredj Belguith, CIN n°04041513, gérant d'une société, résident à cité Erriadh Eddis Monastir.

La partie poursuivie :

1) Jamila Bent Hedi Ben Fredj Belguith veuve du défunt Fethi Bergaoui, CIN n°04155460, Femme au foyer, résidente à cité El Bassatine en face de l'épicerie Abdallah Sayadi Monastir.

2) Hassen Ben Mansour Belguith, CIN n°04108780, retraité, résident à cité Essouani R 01 n°215 Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Nabli Riadh Avocat à la cour de cassation demeurant à complexe Borj Khfacha 3, 4ème étage B 4 21, Monastir, Tél 73906286.

Immeuble à vendre : tout le titre foncier n°86645 Monastir (appelé Echrifa est composé de la parcelle n°4 du titre foncier n°3476 Monastir) et qui consiste à un lot de terrain aménagé à usage de construction d'une villa isolée et située au niveau de deux voies et précisément à l'avenue Mohamed Salah Sayadi Skanes Monastir.

Ce lot de terrain a la forme d'un trapèze, il est délimité comme suit : du sud et de l'est un lot de terrain appartenant aux voisins, du nord l'avenue Mohamed Salah Sayadi, de l'ouest une voie de 8 mètres.

La mise à prix : Est fixée à deux cent soixante sept milles dinars 267.000.000 suite au rabaissement de 40 % de la mise à prix initiale.

La date de l'adjudication : La vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir au palais de justice de Monastir le mercredi 15 mars 2023 à partir de 9 h du matin.

La visite des lieux : Chaque jour à toute heure, et pour des amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Monastir où a été déposé le cahier des charges ou le cabinet de Maître Nabli Riadh à l'adresse sus-indiquée.

2023S00151VEPA1

Vente aux enchères

Le mercredi quinze mars deux milles vingt trois (15/3/2023) et à partir de neuf heures du matin et à la chambre des criées près le tribunal de première instance de Monastir, aura - lieu l'adjudication de l'immeuble désigné en dessous selon les conditions suivantes :

1/ Partie créancière saisissante : Le Receveur Des Finances de Hajeb Laayoun entant que comptable public et charger de recouvrement des créances publiques, sis à Hajeb Laayoun, ayant élu domicile à l'Etude de Maître Mohamed Kemicha, avocat à la cour de cassation, sise à la Rue Taieb Mehiri N°01 Kairouan.

2/ Partie débitrice saisie : Mr Mustafa Ben Belgacem Ben Mohamed Menissi, directeur dans une société titulaire de la CIN n°07547265, demeurant à Cité AFH, délégation Hajeb Laayoun, Gouvernorat de Kairouan.

3/ Avocat poursuivant : Maître Mohamed Kemicha, avocat à la cour de cassation, cabinet sis à la rue Taieb Mehiri N°01 - Kairouan - identifiant fiscal n°000/P/A/765060N.

4/ Immeuble mis en vente : Les 310 parts dans l'indivision du total de 6928 parts objet du titre foncier appelé «Essalem» n°53438 Monastir composée des parcelles 219 et 227 qui contient une terre nue à caractère résidentiel située à Khanis, délégation et Gouvernorat de Monastir (acquis selon la référence de propriété datée du 4/4/2014 - Dépôt Monastir - Volume 1/14 N°1800).

La propriété est située à la périphérie de la ville de Khanis, près de la ligne ferroviaire et du cimetière de la ville, bordée à l'Est par une terre nue appartient à Hamid Qardali, par le sud une terre blanche appartenant à Nasira Sakli.

Les parts saisies représente une extraction de la parcelle n°219 et comprend une villa en bon état du type adjacent avec un sous-sol partiel, rez-de-chaussée et étage supérieur et une terrasse ouverte au deuxième étage. La parcelle comprend également coté Est un entrepôt et une toilette en état moyen.

L'étage partiel contient un espace de stockage conduit par des escaliers qui s'ouvrent sur l'entrepôt. Le rez-de-chaussée comprend une véranda, une salle de réception, une salle à manger, un salon, une toilette et une cuisine. Tandis que le premier étage contient 02 chambres d'enfants et la suite familiale avec une salle de douche s'ouvre sur un balcon. L'ensemble de la parcelle est clôturé avec une clôture décorée et un mur de briques, la superficie totale de la parcelle est d'environ 345 mètres carrés.

5/ Mise à prix : La valeur de l'immobilier objet de l'adjudication est estimée à six cent mille et cinq cent soixante dinars (600.560,000 ds).

6/ Visite de l'immeuble : Le bien immobilier peut être visité en temps administratif.

Pour plus d'informations, contactez l'étude de l'avocat poursuivant Maître Mohamed Kemicha, à la Rue Taieb Mehiri n°01 - Kairouan, ou le greffe du tribunal de première instance de Monastir, où il est déposé le cahier des charges, la surenchère ne peut être faite qu'à travers un avocat et toute personne souhaitant acheter doit mettre en caution le tiers du prix d'ouverture, ou fournir un chèque bancaire certifié ou une garantie bancaire.

2023S00152VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du

Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) La Société Tunisian Textille Industry Company (débitrice) société à responsabilité limitée, représentée par son gérant Rafik Ameur Bouricha, inscrite au registre de commerce du Tribunal de 1ère Instance de Sfax sous le n°B2582392012 et inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1245450N dont le siège social est situé à Sfax Route Saltnia Km3.5

2) Rafik Ameur Ben Tarek Bouricha (caution solidaire et hypothécaire) gérant de la Sté Tunisian Textille Industry Company titulaire de la CIN 08767671 y demeurant : 1) au siège de la Sté T.T.I.C à la Route Saltnia Km3.5 Sfax.2) Route de Sidi Mansour Km 10.5 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Notaire Mimoun Moala sous le n°33539 le 7/11/2022 et inscrit au titre Foncier n°39157 Sfax le 14/11/2022 vol Sfax 2022/2 sous n°3708 et inscrit aussi au titre Foncier n°39161 Sfax le 14/11/2022 vol Sfax 2022/02 sous n°3708 sur La totalité de deux propriétés objet du titre foncier suivants :

La première propriété représentée par un studio au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au loin 1.3 km nord Sfax au bord Route de Teniour et Rue Othmen Kaak Sfax objet de titre Foncier n°39157 Sfax nommé *Abderrahmen 2* d'une superficie est de 67 m² qui suit parties indivises 67/611 parts et ce studio contient 2 chambres (chambre à coucher et salon) cuisine avec une porte qui mène à la terrasse couloir et salle de bain.

La deuxième propriété représentée par une buanderie au deuxième étage de l'immeuble situé au loin 1.3 km nord Sfax au bord Route de Teniour et Rue Othmen Kaak Sfax objet de titre Foncier N°39161 Sfax nommé *Abderrahmen 9* d'une superficie est de 31 m² qui suit parties indivises 31/611 parts et cet propriété contient hall où se trouve coin de repas ouvert sur terrasse et salle douche et wc.

Les hypothèques qui grèvent la propriété objet de titre foncier n°39157 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 59.500.000 D sur toute la propriété inscrite le 6/2/2014 vol 2014/01 sous n°1061 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 210.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 13/3/2018 Vol 2018/02 sous N°917 au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 155.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 22/1/2021 Vol 2021/2 sous N° 176 au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 221.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 7/10/2021 vol 2021/2 sous N°3220 au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrite le 14/11/2022 (vol Sfax 2022/2 N°3708) au profit du saisissant.

Les hypothèques qui grèvent la propriété objet de titre foncier n°39161 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 59.500.000 D sur toute la propriété inscrite le 6/2/2014 vol 2014/01 sous N°1063 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 210.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 13/3/2018 Vol 2018/02 sous N°918 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 155.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 22/1/2021 Vol 2021/2 sous N° 177 au profit au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 221.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 7/10/2021 vol 2021/2 sous N°3221 au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 14/11/2022 (vol Sfax 2022/2 N°3707) au profit du saisissant.

Mise à prix : est fixée pour la première propriété objet de titre foncier N°39157 Sfax à quatre vingt Milles quatre cent dinars (80.400.000D) et la deuxième propriété objet de titre foncier N°39161 Sfax à vingt quatre Milles huit cent Dinars (24.800.000 D) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 6 Mars 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise à la Rue Abou El Kacem Echebbi.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 26.800.000 Dinars pour la première propriété objet de titre foncier n°39157 Sfax et le 1/3 du montant de la mise à prix est de 8.266.666 Dinars pour la deuxième propriété objet de titre foncier n°39161 Sfax par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2023X00161VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Société touristique immobilière hôtel Lella Meriam, S.A, U.I 1125533Y, ayant son siège à Imm Majed Avenue Farhat Hached 4170 Zarzis.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez AYED ZAMBAA, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Malek» objet du titre foncier n°42686 Médenine, qui constitue un terrain situé dans la zone touristique de Swihel Sangho délégation de Zarzis gouvernorat de Médenine, d'une superficie de deux hectares et quatre-vingt-quinze acres et quarante centiares (29540 m²), clôturée d'une clôture de 530 mètres de long, sur laquelle est édifiée une unité hôtelière «Hôtel Lella Meriam» comprenant les éléments suivants :

- Sous-sol : contient les locaux pour les mécanismes de la piscine et les réservoirs d'eau.

- Rez-de-jardin : contient le restaurant principal (d'une superficie de 1026 m²) et ses terrasses (d'une superficie de 392 m²), la cuisine principale (650 m²), un centre de kinésithérapie et d'esthétique (697 m²), une discothèque (787 m²), un atelier d'animation et d'esthétique au Discothèque (47 m²), toilettes du discothèque (50 m²), complexe de maintenance, chauffage, laverie et réservoirs d'eau (472 m²), magasins et bureaux de l'économat (185 m²), vestiaires des ouvriers (112 m²), locaux commerciaux (59 m²), Ateliers (64 m²), escaliers et ascenseurs (194 m²), couloirs couverts (469 m²), cour de services (256 m²), piscine intérieure (258 m²), pavillon de chambres d'hébergement touristique (2785 m²), couloirs couverts entre les chambres (243 m²), escaliers et ascenseurs dudit pavillon (187 m²), piscine principale (753 m²), plage de la piscine (4530 m²), passerelles ouvertes (6150 m²), abris voitures (164 m²), courts de tennis (900 m²), locaux commerciaux ouvrant sur la voix publique (509 m²), terrasses et cours appartenant auxdits locaux commerciaux (182 m²), jardins (3419 m²), un espace récréatif avec cascades et statues artistiques.

- Rez-de-chaussée : contient un pavillon de chambres d'hébergement touristique (2785 m²), des couloirs couverts entre les chambres (243 m²), escaliers et ascenseurs (187 m²),

Etage supérieur : contient un pavillon de chambres d'hébergement touristique (1251 m²), des couloirs cou verts entre les chambres (138m²), escaliers et ascenseurs (106 m²).

5- Mise à prix : Vingt six million deux cent soixante huit mille cinq cent soixante quatre dinars (26.268.564,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Médenine sis à la route de Tataouine Médenine le lundi six mars deux mille vingt trois (6/3/2023) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2023X00168VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteurs saisis : Ahmed Ben Elhouch Zaied (CIN 03570226), demeurant à Hassi Jerbi Zarzis gouvernorat Médenine.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez AYED ZAMBAA, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : L'ensemble de la propriété dénommée «Ajil» objet du dessin immobilier n°10765 Médenine, qui est représenté par une parcelle de terrain (Parcelle n°3 de l'exemple divisionnaire de l'objet immobilier du dessin immobilier n°742 Médenine) situé sur la presqu'île de Sidi Chamakh, à l'ouest d'Al-Zawiya d'un côté et d'autre part, en bordure de la route intermédiaire n°109, la Méditerranée et en bordure du pli Le pli menant de l'arche à al-Mu'anasah à une superficie d'un hectare (10000 m²), et contient :

- Une auberge de trois étages, un bâtiment moderne au rez-de-chaussée, avec un restaurant, un café, un espace de réception, et aux premier et deuxième étages se trouvent des chambres d'hébergement, suivies d'une grande terrasse, d'une piscine, du bureau de l'économie, et un bâtiment administratif attenant à l'auberge.

- Du côté est de la parcelle, un immeuble composé d'un immeuble d'habitation de trois étages, suivi d'une terrasse plate menant à la route principale, et d'un immeuble de deux étages.

- Une station de ravitaillement plate-forme en béton armé, comprenant un bar, un atelier de lavage de voitures et un système de gestion.

La propriété donne directement sur la route entre Djerba et Zarzis. Elle est située dans une zone touristique et de services dans l'exemple de la préparation de la ville de Zarzis,

5- Mise à prix : Quatre million neuf cent cinquante cinq mille huit cent dinars (4.955.800,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et

missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine sis à route Tataouine Médenine le lundi six mars deux mille vingt trois (6/3/2023) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2023X00169VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de Distribution

Suite à une décision rendue par monsieur le juge-Comminissaire du tribunal de première instance de Nabeul le 10/01/2023 qui ordonne l'ouverture de la procédure de la somme de 105.000.000 consigné à la caisse des dépôts et des consignations à la trésorerie générale de Tunisie le 23/6/2022 selon la quittance numéro M059824 et selon l'affaire de distribution présentée par maître Ben Souissi Abdelkader contre la société «Sté fada» inscrite sous le n°55 avec tous les justificatifs. Tout créancier qui souhaite participer à la distribution doit produire ses pièces de créance au greffe du tribunal dans le délai de trente jours à partir de la publication de cette annonce au JORT sous peine de forclusion selon 464 et 466 du code de procédure civile et commerciale.

2023T00118VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Société ALCHIMY - SA

Rue Ibn Jazzar Mahdia

MF : 1314287 G

CNSS n° : 014145 - 54

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance de Mahdia le 20/01/2023, il a été décidé :

1- Ouverture des procédures de règlement judiciaire et une période de surveillance de neuf mois.

2- Nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen, Administrateur judiciaire pour Enquêter sur la situation financière, économique et sociale sous contrôle du juge commissaire.

3- Interdiction aux dirigeants de la société pendant la période de surveiller le paiement des dettes antérieures ou la cession des immobilisations ou de les hypothéquer, sauf après obtention d'une autorisation délivrée par le président du tribunal

4- Suspension des travaux d'exécution visant le règlement des dettes antérieures avant la publication de la présente décision, arrêter la validité des excédents et des amendes de retard tout au long de la période de surveillance, et suspendre les procédures judiciaires qui contrôlent les fonds de l'entreprise, conformément aux exigences de l'article 449 du Code des société commerciales.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire à l'adresse Avenue commandant Bejaoui Imm COGEB TOWER dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce. (Tél : 73203045).

2023S00154VEPA2

La République Tunisienne

Ministère de la Justice

Le tribunal de 1ère instance sfax2

Affaire n°160

En date du 24/01/2023 le juge chargé de la distribution des deniers au tribunal de 1ère instance de Sfax2 dans l'affaire n°160 a rendu la décision d'ouverture de la procédure de distribution des deniers consignés à la caisse de dépôt et consignation sous le n°M030493 en date du 15/8/2022 d'un montant de 461.420,000 dinars suite à la requête pour la distribution des deniers déposée par Maître Chédia Kolsi Krichen pour le compte du requérant B H recouvrement contre le débiteur Houssine Ben Nacer Ben Salah Gharsallah et les autres créanciers énumérés à l'ordonnance sur requête pour la consignation du prix de l'adjudication de l'immeuble objet du titre foncier n°128869 Sfax.

Ainsi :

Et conformément à l'article 476 cpcc : «à la suite du dépôt de la requête, il est procédé conformément à l'article 466.

Dans les trente jours de la publication de l'insertion prévue audit article, tout créancier non inscrit qui entend participer à la distribution du prix doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal en se conformant aux dispositions de l'article 468.

Les dispositions de l'alinéa précédent doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les actes de publicité prévus à l'article 466).

Cet avis est publié conformément aux articles 466 et 467 cpcc.

2023X00165VEPA2

Jugement déclaratif de Faillite

Société S2A Confection

Société Anonyme

RC : B5194462012

I.U : 1248150R

Capital social : 78000 dinars

Siège social : Boulevard de L'environnement, 8060 Beni Khiar, Nabeul

En vertu du jugement n°40 rendu par le Tribunal de Première Instance de Nabeul, le 17/11/2022 il a été déclaré, en premier ressort, la faillite de la société S2A Confection, représentée par son dirigeant de droit, société anonyme, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1248150R, son siège social au Boulevard de L'environnement 8060 Beni Khiar Nabeul, considérant qu'elle est suspendue du paiement de ses dettes, à partir de la date de dépôt de la demande de règlement judiciaire le 30/9/2020, la nomination de Mme Makhlouf Safa Juge-commissaire de la faillite et Mme Khalfi Sihem en qualité de Syndic de faillite, l'autorisation de mettre les scellés sur les biens et le siège social de la société faillie, ses caisses, portefeuilles, livres, documents, meubles, après avoir engagé le processus de recensement et d'inventaire, et la supervision sur les biens du débiteur et la réalisation et contrôle les opérations de faillite, l'autorisation d'afficher l'extrait du présent jugement au tribunal de première instance de Nabeul, et sur la porte de la société déclarée en faillite et dans tous ses centres d'activité, telle que l'autorisation de publier au registre national des entreprises et transmettre l'extrait du jugement de faillite au procureur de la République ainsi qu'au syndic régional de l'arrondissement où se trouve le siège principal du débiteur et l'autorisation de le publier au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans l'un des journaux quotidiens en arabe, et d'en informer la commission de suivi des entreprises économiques.

Il appartient aux créanciers de présenter, les preuves de leurs créances dans un délai de 15 jours à partir de la publication du jugement de faillite au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Ce délai est augmenté de soixante jours à l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien ainsi qu'à l'égard des dettes fiscales et celle revenant à la caisse nationale de sécurité sociale selon la loi n°2016-36 du 29 avril 2016 relatives aux procédures collectives, directement au cabinet de Syndic de faillite, Mme Khalfi Sihem, sis au 19 Rue de Libye Lafayette 1002 Tunis 4ème étage ou par lettre recommandée avec accusé de réception à la même adresse.

2023400261VEPA2

Clôture de procédure mandataire de judiciaire

(Dossier n°15)

48 rue d'Iran Lafayette 2ème étage Tunis

Le mandataire de justice maître Sameh Khemiri dont son adresse est au 48 rue d'Iran Lafayette 2ème étage Tunis 1002, tél 97681749/22761321, annonce la clôture de procédure de séquestre judicaire de pharmacie Ridha Amer (jugent n°8901 daté le 25/4/2022).

2023400268VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA BOITE METALLIQUE TUNISIENNE B.M.T

S.A au capital social : 6.500.000 Dinars

43, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Registre de commerce : B192431996

M.F : 578596Y/A/M/000

CNSS : 224588/33

Messieurs les actionnaires de la société Boîte Métallique Tunisienne "BMT" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2020 qui se tiendra le jeudi 02 Mars 2023 à 10H à l'usine de la société sis à Korba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 ;

3. Approbation des conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021

5. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2021 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2023T00117SANB3

SMVDA «DOMAINE CLIPEA»

S.A au capital de 3 400 000 D

Siège social : Menzel Yahia - 8090 Kelibia

IU : 030881L

CNSS : 465002/81

Messieurs les actionnaires de la SMVDA «DOMAINE CLIPEA», sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège de la société Les Vignerons de Carthage à Djebel Djelloud El Ouardia - Tunis le mercredi 8 mars 2023 à 10 heures 30 minutes du matin pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021/2022

2/ Examen des états financiers arrêtés au 30/9/2022

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2021/2022

5/ Quitus à donner aux administrateurs.

6/ Affectation des résultats.

2023R00286SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société Coopérative de Base de Services Agricoles «Agri Ben Sassi» entend tenir l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2022 à son siège social, domaine el Garia, route Kassab, Béja pour discuter de l'actualité littéraire et rapport financier, faire le point sur les engagements et les activités ordinaires de l'entreprise, le samedi 4 mars 2023 à neuf heures du matin.

2023400269SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Ahlem Dhouib annonce qu'elle possède un terrain de 02 oliviers de superficie totale de 600m² sis à la route de Sltania km 08 Sfax effectué par acte de vente daté le 15 août 2015 enregistré à Sekiet Eddair le 16 septembre 2015 n°M040799 par les deux notaires Abdennadher Mohamed Sadok et Naoufel Trigui et elle a perdu le dit titre de propriété et elle désire se faire délivrée une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire maître Abdennadher Mohamed Sadok à Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X00166DIVD2

Appel d'offre

Sous plis cachetés pour la deuxième fois

Le syndic de faillite maître Ezzeddine Anis lance un appel d'offre pour la deuxième fois concernant la vente d'un immeuble objet de titre foncier n°60610 de la société "STOFAIN".

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges directement de cabinet de syndic de faillite sis au «31, avenue de la liberté 2ème étage Tunis» Contre décharge au plus tard le 25/02/2023.

2023400267DIVD2

Cap Oblig Sicav

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B146302001 Tunis - Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

VARIATION DE L'ACTIF NET CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2022 :

		Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022	Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021
AN1 -	**Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation**	**1 747 109**	**1 530 722**
	Résultat d'exploitation	1 635 179	1 447 706
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-4 936	-15 453
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	116 866	98 469
	Frais de négociation de titres	0	0
AN2 -	**Distribution de dividendes**	**-933 241**	**-1 023 685**
AN3 -	**Transactions sur le capital**	**-1 109 463**	**5 511 391**
a -	***Souscriptions***	**32 398 475**	**36 653 768**
	Capital	31 247 260	35 484 857
	Régularisation des sommes non distribuables	77 454	55 022
	Régularisation des sommes capitalisables	1 073 761	1 113 889
	Droits d'entrée	0	0
b -	***Rachats***	**-33 507 938**	**-31 142 377**
	Capital	-31 757 420	-29 780 830
	Régularisation des sommes non distribuables	-66 643	-51 053
	Régularisation des sommes capitalisables	-1 683 874	-1 310 494
	Droits de sorties	0	0
	Variation de l'actif net	**-295 595**	**6 018 428**
AN4 -	**Actif net**		
a -	Début d'exercice	29 562 012	23 543 584
b-	Fin d'exercice	29 266 417	29 562 012
AN5 -	Nombre d'actions (ou de parts)		
a -	Début d'exercice	275 985	219 750
b -	Fin d'exercice	270 971	275 985
	Valeur liquidative	**108,006**	**107,115**
AN6 -	**Taux de rendement (%)**	**5,84 %**	**5,30 %**

Cap Oblig Sicav

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B146302001 Tunis - Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

ETATS FINANCIERS CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2022

LES ETATS FINANCIERS DANS LEURS INTEGRALITES
SONT PUBLIES AU BULLETIN OFFICIEL DU CMF

BILAN CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2022

		31/12/2022	31/12/2021
	ACTIF		
AC1 -	**Portefeuille titres**	**21 192 363**	**16 411 169**
a -	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	1 158 432	847 573
b -	Obligations et valeurs assimilées	20 033 931	15 563 596
AC2 -	**Placements monétaires et disponibilités**	**8 102 557**	**13 180 066**
a -	Placements monétaires	7 982 242	11 961 912
b -	Disponibilités	120 315	1 218 154
	Total Actif	**29 294 920**	**29 591 235**
	PASSIF		
PA1 -	**Opérateurs créditeurs**	22 433	23 037
PA2 -	**Autres créditeurs divers**	6 070	6 186
	Total Passif	**28 503**	**29 223**
	ACTIF NET		
CP1 -	**Capital**	27 693 268	28 080 686
CP2 -	**Sommes distribuables**	**1 573 149**	**1 481 326**
a -	Sommes distribuables des exercices antérieurs	112	21
b -	Sommes distribuables de l'exercice	1 573 037	1 481 305
	Actif Net	**29 266 417**	**29 562 012**
	Total Passif et Actif Net	**29 294 920**	**29 591 235**

ETAT DE RESULTAT CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2022

		Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022	Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	**1 168 754**	**805 338**
	Dividendes	0	0
	Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 168 754	805 338
PR2 -	Revenus des placements monétaires	770 039	928 792
	Total des revenus de placements	**1 938 793**	**1 734 130**
CH1 -	Charges de gestion des placements	-268 284	-253 311
	Revenus nets des placements	**1 670 509**	**1 480 819**
CH2 -	Autres charges	-35 330	-33 113
	Résultats d'exploitation	**1 635 179**	**1 447 706**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation	-62 141	33 599
	Sommes distribuables de l'Exercice	**1 573 038**	**1 481 305**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**62 141**	**-33 599**
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-4 936	-15 453
	Frais de négociation	0	0
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	116 866	98 469
	Résultat de l'Exercice	**1 747 109**	**1 530 722**

2023400264BCFA5

Sicav Security

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B171721998 Tunis - Matricule fiscal : 632956L/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

VARIATION DE L'ACTIF NET SICAV SECURITY AU 31/12/2022 :

		Exercice Du 01-01-2022 Au 31-12-2022	Exercice Du 01-01-2021 Au 31-12-2021
AN1 -	**Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation**	**31 539**	**25 364**
a -	Résultat d'exploitation	**44 088**	**40 292**
b -	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-18 130	414
c -	Variation des plus ou moins-values réalisées sur cession titres	5 684	-14 853
d -	Frais de négociation de titres	-103	-489
AN2 -	**Distribution de dividendes**	**-39 724**	**-39 841**
AN3 -	**Transactions sur le capital**	**-32 330**	**-134 203**
a -	***Souscription***	**718 709**	**367 641**
	Capital	695 234	358 636
	Régularisation des sommes non distribuables	-4 382	-3 670
	Régularisation des sommes distribuables	27 857	12 675
b -	***Rachats***	**-751 039**	**-501 844**
	Capital	-726 888	-486 905
	Régularisation des sommes non distribuables	5 772	4 536
	Régularisation des sommes distribuables	-29 923	-19 475
	Variation de l'actif net	**-40 515**	**-148 680**
AN4 -	Actif net		
a -	Début de l'Exercice	1 022 475	1 171 155
b -	Fin de l'Exercice	981 960	1 022 475
AN5 -	Nombre d'actions (ou de parts)		
a -	Début de l'Exercice	56 389	63 648
b -	Fin de l'Exercice	54 572	56 389
	Valeur liquidative	**17,994**	**18,133**
AN6 -	**Taux de rendement (%)**	**3,15 %**	**2,52 %**

Sicav Security

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B171721998 Tunis - Matricule fiscal : 632956L/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

ETATS FINANCIERS SICAV SECURITY AU 31/12/2022

LES ETATS FINANCIERS DANS LEURS INTEGRALITES
SONT PUBLIES AU BULLETIN OFFICIEL DU CMF

BILAN SICAV SECURITY AU 31/12/2022

		31/12/2022	31/12/2021
	ACTIF		
AC1 -	**Portefeuille titres**	**683 926**	**706 719**
a -	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	167 029	180 548
b -	Obligations et valeurs assimilées	516 897	526 171
AC2 -	**Placements monétaires et disponibilités**	**299 307**	**317 064**
a -	Placements monétaires	222 004	221 763
b -	Disponibilités	77 303	95 301
	Total Actif	**983 233**	**1 023 783**
	PASSIF		
PA1 -	**Opérateurs créditeurs**	1 006	1 034
PA2 -	**Autres créditeurs divers**	267	274
	Total Passif	**1 273**	**1 308**
	ACTIF NET		
CP1 -	**Capital**	939 536	982 349
CP2 -	**Sommes distribuables**	**42 424**	**40 126**
a -	Sommes distribuables des exercices antérieurs	32	11
b -	Sommes distribuables de l'exercice	42 392	40 115
	Actif Net	**981 960**	**1 022 475**
	Total Passif et Actif Net	**983 233**	**1 023 783**

ETAT DE RESULTAT SICAV SECURITY AU 31/12/2022

		Exercice Du 01-01-2022 Au 31-12-2022	Exercice Du 01-01-2021 Au 31-12-2021
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	**42 548**	**38 866**
a -	Dividendes	7 237	7 561
b -	Revenus des obligations et valeurs assimilées	35 311	31 305
PR2 -	Revenus des placements monétaires	15 070	15 040
	Total des revenus de placements	**57 618**	**53 906**
CH1 -	Charges de gestion des placements	-12 098	-12 197
	Revenus nets des placements	**45 520**	**41 709**
CH2 -	Autres charges	-1 432	-1 417
	Résultats d'exploitation	**44 088**	**40 292**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation	-1 697	-177
	Sommes distribuables de l'Exercice	**42 391**	**40 115**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1 697	177
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-18 130	414
	Frais de négociation	-103	-489
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	5 684	-14 853
	Résultat de l'Exercice	**31 539**	**25 364**

2023400265BCFA5